



# COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

**Pour la construction d'un  
parti ouvrier révolutionnaire  
en Martinique et en  
Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des  
peuples de Martinique et de  
Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la  
IV<sup>e</sup> internationale.**

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 18 JUILLET 2026 - n° 1375

PRIX : 1 €

## ÉDITORIAL

# Ils préparent la guerre, préparons la riposte !

**Guerre un jour, cessez-le-feu le lendemain : au Moyen-Orient, Trump et la plus grande puissance impérialiste du monde entretiennent un climat de guerre permanent. Depuis l'offensive contre l'Iran, le président des USA, président de la bourgeoisie mondiale, multiplie les annonces contradictoires sur le détroit d'Ormuz. Les travailleurs, eux, paient le prix.**

Les tensions autour du détroit d'Ormuz, par où transite près de 20 % du pétrole mondial, ont fait flamber les cours. Comme toujours, les prix montent rapidement à la pompe mais redescendent beaucoup plus lentement. Le lundi 13 juillet, les hostilités ont repris près du détroit après l'attaque d'un méthanier qatari.

Ce sont, une fois de plus, les travailleurs qui encaissent les changements de prix à la pompe, en hausse, pendant que les compagnies pétrolières s'enrichissent à l'instar de TotalEnergies qui a réalisé près de 5 milliards d'euros de bénéfices au premier trimestre 2026, profitant de la hausse des prix de l'énergie.

Dans le même temps, les gouvernements expliquent qu'il faudrait « faire des économies ». En France, plusieurs dizaines de milliards d'euros de réductions budgétaires sont annoncés au nom de la maîtrise des finances publiques, alors que le budget militaire augmente. La loi de programmation militaire prévoit déjà 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030 et le budget annuel des Armées dépassera 57 milliards d'euros. L'argent existe donc. Mais il est dirigé vers les industries d'armement et les intérêts stratégiques de l'État plutôt que vers les besoins de la

population. Ce sont les industriels de l'armement qui raflent le pactole, notamment Dassault et Thales qui produisent Rafales et autres engins de mort. Quand on sait qu'il faudrait « seulement » 3 milliards pour réparer le réseau d'eau en Guadeloupe, il y a de quoi être en colère.

Pendant que les milliards affluent vers le grand capital, la pauvreté continue de gagner du terrain. En France métropolitaine, 15,4 % de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, soit près de 9,8 millions de personnes. En Guadeloupe, l'INSEE a compté environ 34 % de personnes sous le seuil de pauvreté et 27 % en Martinique.

Les difficultés quotidiennes s'accumulent. En Martinique, les transports publics sont souvent à l'arrêt. Le président de la CTM, Serge Letchimy, invoque des difficultés financières. Mais le transport public en Martinique ne fonctionne pas car il est géré par des sous-traitants pour être rentables au lieu d'être organisé comme un véritable service public avec les moyens financiers nécessaires.

À cela s'ajoute le problème des sargasses. En Guadeloupe comme en Martinique, les riverains subissent depuis des années les émanations toxiques de sar-

gasses, avec des conséquences sur leur santé. Au Robert, la mobilisation des habitants a permis d'obtenir l'ouverture d'un centre de répit climatisé pour les personnes les plus exposées. C'est une première victoire, mais le problème est loin d'être réglé. Les barrages routiers organisés depuis début juillet par des habitants du Robert en colère montrent qu'ils refusent de subir sans réagir.

Les travailleurs donnent eux aussi l'exemple. Les salariés de Transaglo poursuivent leur combat après plus de cent jours de grève. Les postiers de Martinique et de Guadeloupe ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail et le manque d'effectifs.

Pendant que l'État trouve des milliards pour les armées, il prétend qu'il n'y en a plus pour l'eau, les transports, les écoles ou les hôpitaux. Les mobilisations des habitants du Robert, des salariés de Transaglo ou des postiers montrent qu'une autre voie existe.

Seule la lutte collective des travailleurs et de la population laborieuse permettra d'imposer que les richesses servent aux besoins de la population plutôt qu'à enrichir une minorité de capitalistes et à faire la guerre. ■

### Guadeloupe

**La Poste : grève des agents de la paie**

**LIRE p. 2**

### Martinique

**Transport public : faillite générale**



**LIRE p. 3**

### Martinique

**«Accord-cadre» et intérêt des travailleurs**

**LIRE p. 4**

### Guadeloupe

**Il y a 50 ans, la Soufrière**



**LIRE p. 5**

### Haïti

**L'exploitation sans bornes des travailleurs**

**LIRE p. 8**

# Guadeloupe

## La Poste : grève des agents de la paie

**Les salariés du service chargé de la paie du personnel Antilles-Guyane de La Poste sont en grève illimitée depuis le 7 juillet.**

Ils dénoncent des effectifs insuffisants, des départs à la retraite non remplacés et une pression managériale insupportable. Les grévistes exigent simplement des embauches, des conditions de travail dignes et le respect des travailleurs. Selon le syndicat, la surcharge de travail a déjà provoqué des burn-out, tandis que les méthodes d'encadrement sont dénoncées comme des pratiques d'intimidation et de mépris. Après l'échec des négociations avec la direction, les salariés ont choisi de poursuivre la mobilisation jusqu'à ce que leurs revendications soient entendues. La direction de La Poste cherche à faire toujours plus d'économies sur le dos des travailleurs, au prix de leur santé. Face à cette logique de rentabilité, la mobilisation collective des salariés est une bonne réponse pour défendre leurs intérêts. ■

## SMGEAG : les agents ne sont pas des paquets !

**Sous prétexte d'économies et de faire baisser la masse salariale, une centaine d'agents du SMGEAG (Syndicat mixte de gestion de l'eau et assainissement de Guadeloupe) seront transférés.**

C'est le résultat d'une décision des élus réunis pour le congrès de l'eau, qui ont voté ce transfert à l'unanimité. Il s'agit d'agents du secteur public, de catégorie C, des agents d'exécution. Certains seront intégrés par les communes, les différentes EPCI (établissements intercommunaux) en récupéreront sept chacune, et cinq pour chaque collectivité. Les syndicats UNSA et CGTG ont alerté sur le manque de rigueur et d'organisation qui caractérise le transfert. La liste fournie par la direction ne comporte pour l'instant que les prénoms des agents. Cela donne l'impression d'un renvoi de colis encombrants, et c'est plutôt méprisant. Ces travailleurs méritent d'être traités avec plus d'égards et sauront le faire savoir.

# Martinique

## Ras-le-bol des agents de sécurité

**Dans la nuit de mardi 16 à mercredi 17 juin, un agent de sécurité ASH a été agressé par arme à feu, sur le site de l'ex-hôpital Clarac, à Fort-de-France.**

C'était l'agression de trop, ont considéré les salariés de la société Antilles Sécurité Hospitalière. Pour se faire entendre, ils ont décidé d'exercer leur droit de retrait. C'est aussi parce que c'est la deuxième agression sur ce site disent-ils. La colère vient aussi du fait que la plupart des bâtiments sont dans un état de vétusté avec une forte présence d'amiante et d'insécurité. Ces faits ont déjà été signalés au patron à plusieurs reprises. Ce dernier a été alerté de ces risques multiples, et notamment de l'inexistence d'un périmètre de protection matérialisé, exposant à l'insécurité des salariés. Et il n'a pas bougé ! Les travailleurs se sont donc regroupés, et ont exigé l'ouverture d'une enquête, pour que soit établie l'existence de la dangerosité du site. Face à la presse le 1er juillet, ils ont exprimé leur colère invitant leur employeur ainsi que le donneur d'ordre qui est le directeur du CHU de Fort-de-France, à assumer leurs responsabilités. C'est trop facile pour leur employeur et trop commode pour les donneurs d'ordre de tergiverser, en détournant le regard. Pour les employés, désormais, il n'est plus question d'attendre qu'un nouveau drame se produise. Il faut, disent-ils, que les mesures qui s'imposent soient prises dans l'immédiat ! Ils sont décidés à y veiller ! ■

## Mobilisation contre les sargasses

**Les mobilisations du collectif anti-sargasses pour obtenir des logements de « répit » portent ses fruits.**

Le site d'hébergement de 60 places de la Sainte-Famille, au Robert, leur est désormais ouvert. Le collectif anti-sargasse du Robert maintient la pression. Depuis le 6 juillet 2026, un barrage routier filtrant a été mis en place au Robert pour interpeller les autorités. Les militants et la population attendent des solutions concrètes pour préserver leur santé et l'environnement. Ils ne s'arrêtent pas aux blablas et aux promesses des élus et de l'ARS. Le collectif et la population ont raison de se mobiliser en s'organisant pour sauver leur peau et leurs appareils électroménagers. La preuve est là : ils ont obtenu un début de solution alors que les élus se satisfont d'avoir été entendus en attendant le plan sargasse 3. La mobilisation pourrait s'étendre à Sainte-Marie, à Trinité, au Marigot, au François, autres communes fortement touchées par les échouages de sargasses. La population victime de ces algues très nocives pourrait ainsi arracher à l'État les moyens de lutter contre les conséquences des sargasses. Des solutions pour l'ouverture de quelques places dans des hébergements de répit dans ces communes sont envisagées. Ce ne sont que des solutions transitoires, mais elles peuvent néanmoins soulager une partie de la population éprouvée.

## Transaglo : des grévistes qui paient l'incurie des pouvoirs publics

À Transaglo, les chauffeurs sont en grève depuis le 17 mars dernier pour des revendications de salaire et de meilleures conditions de travail. Ils sont face à un employeur fuyant et qui les met devant la justice. Quant au donneur d'ordre, Martinique Transport, chapeauté par la CTM, après avoir fait une intrusion dans le contrat en demandant à l'employeur de ne pas aborder la question des salaires lors des NAO (négociations annuelles obligatoires), voilà qu'il fait le mort... Le résultat de la médiation préconisée par le tribunal judiciaire devait être connu depuis le 3 juillet. Au lieu de cela, il a été reporté au 9 octobre 2026, pour cause de vacances judiciaires. Un mépris des travailleurs en lutte proprement révoltant ! La situation financière catastrophique de Martinique Transport n'est certainement pas étrangère à ce mutisme concerté envers les salariés grévistes. Ces derniers sont toujours restés mobilisés, mais eux, comme les usagers, paient chèrement l'incompétence, l'incurie et le mépris de ces acteurs publics et privés du transport.

# Transport public : faillite générale

**Face à la dégradation du transport public de passagers en Martinique, le président de la CTM a convoqué le vendredi 10 juillet dernier une réunion exceptionnelle. Il y avait les trois communautés d'agglomération : CACEM, Cap Nord, Espace Sud et Martinique Transport. Objectif : acter la faillite du système et envisager une autre organisation.**

La grève des salariés de la société Transaglo qui a débuté le 17 mars 2026 et qui est toujours en cours, a permis de révéler à tout le pays la véritable situation du transport public. Martinique Transport, avec 45 millions d'euros de factures impayées est en cessation de paiement. Quant à la CTM, dont le président du Conseil exécutif est le véritable patron de Martinique Transport, sa situation financière n'est pas plus reluisante avec des impayés se situant autour de 270 millions d'euros.

Sous prétexte d'utiliser au mieux les deniers publics, les élus et les gestionnaires publics ont eu recours à l'appel d'offres par la mise en concurrence et ont adhéré aux conditions draconiennes des capitalistes du secteur. Les résultats sont aujourd'hui là : l'effondrement de cette organisation à cause de l'incurie de ceux qui ont en charge sa gestion. Ceux qui ont

opté pour ce modèle d'organisation du transport public de passagers et aussi ceux qui veulent continuer à le défendre n'ont que faire de la situation des centaines de salariés et des dizaines de milliers d'usagers qui font les frais de ces choix.

Aujourd'hui, avec les élus des communautés d'agglomération, le président de la collectivité et Martinique Transport aux abois annoncent qu'ils veulent revoir à la baisse les dépenses générées par le transport public et chercher de nouvelles recettes... Mais ils sont moins bavards sur la contribution des entreprises qui n'est que de 2% quant au versement-mobilité dû par les entreprises, alors que dans les départements de la région parisienne, par exemple, cette contribution est au taux de 3,2%... Pourtant, aux dires des experts financiers, l'application d'un taux de cette valeur rapporterait au bas mot 100 millions d'euros

à la Collectivité.

Un tel silence malgré la crise est-il la conséquence de l'opposition ouverte du patronat, à toute hausse de cette contribution ? En tout cas, usagers et salariés des différentes entreprises du

secteur transport ont intérêt à être prêts à se faire entendre s'ils ne veulent pas que de nouveaux arrangements soient concoctés à leur détriment.



Bus à l'arrêt.

# Un rassemblement contre le manque d'eau

Mardi 14 juillet dans la matinée, un rassemblement de protestation contre les coupures d'eau s'est déroulé sur la Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre. Il a eu lieu à l'appel d'une jeune femme, Fanny Delver. Plusieurs collectifs se sont joints à elle dont « Moun san dlo » et ceux

de plusieurs quartiers de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Pendant deux heures, des témoignages émouvants sur les problèmes de la population se sont succédé. Max Celeste, membre de la direction de Combat ouvrier, présent s'est exprimé au nom de notre organisation.



Pointe-à-Pitre, le 14 juillet 2026.

# BTP : la maison s'effondre, mais sur qui ?

**Les patrons du BTP multiplient les déclarations alarmistes. À les entendre, la filière serait au bord de l'effondrement. Ils réclament des mesures d'urgence, des paiements plus rapides et des aides.**

Selon l'IEDOM, l'activité du BTP a reculé de 9,8 % en 2025. La commande publique diminue depuis plusieurs années, les chantiers se font plus rares et les organismes publics tardent à payer leurs factures. Les patrons évoquent près de 180 millions d'euros dus aux entreprises du secteur. Une situation qui peut certainement étrangler les plus petites sociétés.

Mais lorsque les gros patrons comme José Gaddarkhan parlent de difficultés, doit-on les croire sur parole ? Qu'ils ouvrent leurs

comptes d'abord. On verra ainsi, où passe l'argent. Les capitalistes ont des entreprises, du patrimoine, des possibilités de financement, des arrangements avec le fisc. Les ouvriers, les employés et les intérimaires n'ont qu'un salaire pour vivre. Eux, voient arriver les retards ou absences de salaire, les fins de contrats, les heures supprimées et l'incertitude totale. Alors qui souffre d'abord de ces crises ? Les retards de paiement des collectivités, la hausse du carburant, du bitume et des matières pre-

mières sont des réalités. Mais les travailleurs ne décident ni de la politique des collectivités, ni de l'organisation du secteur.

Cette situation révèle aussi les rivalités entre patrons. Certaines entreprises, qui ne peuvent pas travailler par manque de matériel, empêchent d'autres de poursuivre des chantiers parce qu'elles refusent de voir l'argent leur échapper. Derrière les appels à défendre le « BTP guadeloupéen », il ne s'agit aucunement de défendre les travailleurs de Guadeloupe, mais de conser-

ver sa part des marchés publics.

Les travailleurs n'ont pas à choisir entre les intérêts des uns ou des autres. Car quand tout va bien, les profits appartiennent aux patrons. Quand tout va mal, les sacrifices sont pour les travailleurs.

Notre place n'est pas aux côtés de ceux qui se disputent les profits, mais du côté de ceux qui font réellement vivre le secteur : les ouvriers qui construisent les routes, les bâtiments et les équipements.

Caricom : pas tous alignés sur Trump

La 51ème réunion de la conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (Caricom) s’est tenue du 5 au 8 juillet dernier, à Sainte-Lucie, sous la présidence du Premier ministre de l’île, Philip J. Pierre.

Cette organisation internationale regroupe 15 États et sept territoires caribéens et sud-américains. Les gouvernements ont convenu de poursuivre leurs efforts pour apporter une aide humanitaire à Cuba. Les États-Unis font pression sur les pays pour que les sanctions contre Cuba soient maintenues, comme le montrent les votes à l’ONU sur la levée de l’embargo des États-Unis contre Cuba. Des États de la Caricom, notamment la Grenade et Trinité-et-Tobago se sont abstenus. Cependant, la plupart des États de la Caricom soutiennent la levée de l’embargo. Lors de cette 51ème conférence de la Caricom, la première ministre de la Barbade Mia Mottley a lancé un

appel pour que les dirigeants de la Caricom servent de médiation entre Cuba et les États-Unis pour résoudre pacifiquement ce conflit. Les sanctions de l’administration Trump, depuis janvier 2026, ont aggravé la situation sur l’île. Les importations énergétiques ont été réduites de 80% à 90% provoquant des coupures quotidiennes de courant qui peuvent durer entre 22 et 25 heures. Les gouvernements des Caraïbes, qui ont voulu envoyer une aide financière et matérielle à Cuba, ont été empêchés à cause des nombreux obstacles imposés par Trump. Mottley a déclaré qu’« il y a une crise humanitaire, et on ne peut plus ignorer cette réalité. L’aide humanitaire est primordiale, car



nous ne pouvons pas rendre la vie à qui que ce soit ». Elle a indiqué qu’ils avaient tenté d’envoyer de l’argent à Cuba pour

procurer du lait et d’autres produits de première nécessité mais les sanctions économiques ont bloqué cette possibilité.

Martinique

« Accord-cadre » et intérêts des travailleurs

En Martinique, un « accord-cadre » sur l’évolution institutionnelle a été signé le 1er juillet dernier entre Naïma Moutchou, ministre de l’outre-mer du gouvernement français et Serge Letchimy, président de la Collectivité de la Martinique (CTM).

Cet accord-cadre découle de la résolution des élus de la Martinique réunis en Congrès le 8 octobre 2025. Comme prévu dans la résolution des élus, ce pouvoir devrait permettre à l’Assemblée de Martinique d’adapter des lois en fonction des réalités locales ou d’en édicter, et ceci dans différents domaines autres que ceux réservés à l’État. Il pourrait s’agir de domaines tels que l’emploi, le foncier, l’énergie, la santé, la culture, mais aussi l’économie ou la fiscalité. Une feuille de route précisant ces demandes a été élaborée et présentée au gouvernement français permettant d’engager des négociations sur ces différents sujets. À ce propos, Serge Letchimy,

déclare : « L’Histoire ne fait pas de bruit....et pourtant on sent qu’un peuple vient de déplacer une montagne » ... dit-il dans une longue « Lettre ouverte aux Martiniquaises et aux Martiniquais » parue dans le journal France-Antilles du 9 juillet 2026. Letchimy écrit à la fin de sa longue missive à la population : « Ce combat n’avait de sens que s’il vous rendait ce qui vous appartenait depuis longtemps : le droit de choisir librement le chemin de votre avenir ». Mais quel meilleur avenir il y aurait-il pour les travailleurs et la majorité de la population pauvre que celui d’être débarrassés de l’exploitation capitaliste ?

Rien dans son accord-cadre ne laisse entrevoir que les conditions de vie des travailleurs et de la population pauvre vont changer. Pour les masses laborieuses, évolution institutionnelle ou pas, dans cette société capitaliste de

plus en plus féroce, le seul changement de leurs conditions de vie viendra des luttes collectives et massives par lesquelles ils feront respecter leurs droits et leur dignité.



Les capitalistes et l’accord-cadre

Suite à l’accord-cadre signé par Serge Letchimy et la ministre des outre-mer sur l’évolution institutionnelle, le patronat de Martinique a aussitôt réagi.

Une conférence de presse a été organisée par le collectif « Martinique économique » avec le président par intérim de Contact-Entreprise Cedric Walle-Clerc. Pour noyer le poisson, ce patron a commencé par faire semblant de se soucier de la qualité des transports, de la gestion de l’eau et des déchets, de la maîtrise de la fiscalité. Et même du pouvoir

d’achat des ménages et de création d’emplois, et bla bla bla. Mais très rapidement et au nom des capitalistes, il a commencé à se plaindre des taxes et de l’octroi de mer qui deviennent chères pour les entreprises. Pour finir par dire que l’évolution institutionnelle n’est pas une réponse pour nous. Et il continue en demandant : « Quels sont les pouvoirs qui vont être récupérés

si le projet arrive à bout. On augmentera les taxes ? L’évolution institutionnelle c’est la fuite en avant. Sans régler nos projets, c’est l’instabilité. Notre déclin est économique, nous vivons dans l’instabilité. » Il n’a quand même pas osé dire que c’est le système capitaliste qui est en faillite. Bref, le patronat en Martinique fait un rappel à l’ordre à Serge

Letchimy en se plaignant que cet accord-cadre sur l’évolution institutionnelle ne va pas régler leurs projets et que c’est l’instabilité. La vraie raison c’est qu’on ne parle pas d’eux, de leurs affaires, de suppression de taxes, d’aides financières, de réduction d’impôts et de charges sociales, pour qu’ils soient plus à l’aise pour faire des profits sur le dos de leurs salariés.

# Il y a 50 ans, la Soufrière

**Le 8 juillet 1976, il y a 50 ans, la Soufrière, le volcan de Guadeloupe, entrait en éruption phréatique et non magmatique. Cependant la fumée qui se dégageait et les cendres importantes inquiétaient la population. À partir du 15 août, 76 000 habitants du sud Basse-Terre furent évacués dans l'impréparation la plus totale.**

Pourtant, les premiers signes de reprise d'activité volcanique sont apparus dès 1975. En mars 1976, la terre tremblait souvent. Une montée de lave avait été observée à l'intérieur du volcan.

Dans son édition du 7 avril 1976, Combat ouvrier écrivait : *« Tout au long de la période d'inquiétude sur l'évolution des phénomènes volcaniques, la radio et la presse écrite n'ont pas cessé d'expliquer qu'il ne fallait pas s'affoler ; que rien de grave ne se passait ; qu'il ne fallait pas quitter sa maison pour se réfugier ailleurs etc. Cela n'y fit rien et on assista à un début d'affolement. Mais cet affolement s'expliquait bien par le manque d'information et d'explications claires. Comment réclamer aux habitants de Saint-Claude de rester « calmes » en leur disant qu'il n'y avait « rien de grave » alors que des tremblements de terre se faisaient ressentir plusieurs fois par jour et ce pendant plusieurs jours. Il a fallu attendre plusieurs jours avant que la radio daigne interviewer le responsable du laboratoire chargé de la surveillance du volcan. »*

Le préfet de l'époque était lui-même démuni face à ce phénomène, d'autant que la catastrophe de l'éruption de la Montagne Pelée en Martinique en 1902, bien que vieille de 74 ans, était encore dans les esprits avec ses 30 000 morts.

Le 8 juillet 1976, des personnes avaient déjà évacué spontanément leur maison.

Les deux vulcanologues, Claude Allègre et le célèbre Haroun Tazieff, n'étaient pas d'accord entre eux. Scientifiquement, c'est Haroun Tazieff, qui affirmait qu'il s'agissait d'une éruption phréatique et non magmatique, qui avait raison. Mais finalement, l'administration locale a joué la carte de la sureté et a fait évacuer le sud de l'île à partir du 15 août 1976 après qu'un énième panache de cendre eut été expulsé par le volcan.

### Le évacuation

Ceux qui avaient des voitures ont pu quitter la zone plus facilement que ceux qui n'en avaient pas. À l'époque, une minorité de foyers possédait un véhicule. Certains témoins racontent des scènes déchirantes où des mères laissaient leur bébé entre les mains d'inconnus qui fuyaient en voiture en disant : *« Sauvez mon bébé, moi je peux mourir ! »*. Nous écrivions : *« Des bouchons*



*interminables vont se former depuis la ville de Basse-Terre jusqu'à Petit-Bourg. Certains mettent plusieurs heures pour effectuer une dizaine de kilomètres ».*

Finalement les personnes à pied ont été évacuées tant bien que mal par bateau ou en transports en commun.

### Les conditions difficiles des réfugiés

Ceux qui n'avaient pas les moyens de louer une maison se retrouvèrent hébergés dans la famille ou chez des volontaires. Certains dormirent dehors pendant plusieurs jours avant d'occuper des écoles. Les autres furent recueillis dans des centres d'hébergement.

Pour ces réfugiés, c'était le début du cauchemar qui dura à peu près trois mois. L'administration préfectorale n'avait rien prévu pour les recevoir. Dans beaucoup de centres, il n'y avait pas de lits, de sorte que les premiers jours, de nombreux réfugiés ont dormi à même le sol. Bien souvent, aucun service de restauration n'avait été mis en place, sans compter tous les problèmes d'hygiène causés par la promiscuité et le manque de sanitaires.

Heureusement que la solidarité populaire s'est organisée pour pallier cette incurie des autorités. Spontanément, des gens amenaient des vivres et du matériel pour les réfugiés.

Un comité unitaire de soutien aux réfugiés fut créé auquel Combat ouvrier participa avec des syndicats et d'autres organisations politiques du mouvement ouvrier.

### Le bilan

Finalement la Soufrière n'a pas

explosé et les gens ont pu rentrer chez eux quelques mois plus tard. Beaucoup de réfugiés ont souffert d'avoir perdu leur travail, d'avoir quitté leur maison et leur terre.

Nous écrivions en 1977, un an après l'évacuation : *« L'une des catégories qui est la plus durement atteinte est la petite paysannerie de Saint-Claude et Baillif. Les ouvriers ont eux perdu purement et simplement leur salaire pendant toute cette période de troubles. [...] Les travailleurs de toutes les branches de l'économie, employés de commerce, des hôpitaux, ouvriers des services publics, dockers, employés de bureau se retrouvèrent du jour au lendemain rangés parmi les chômeurs. Et si certains d'entre eux eurent la*

*possibilité de retrouver dans la région de Pointe-à-Pitre un emploi similaire ou un simple « dépannage » il n'en fut pas de même pour la majorité ».*

Ce sont les travailleurs et les plus pauvres qui ont payé le plus lourd tribut à cette catastrophe. Les plus aisés et les riches ont eu les moyens de rebondir, là où les autres ont mis des années à s'en remettre. Certains capitalistes en ont profité pour spéculer sur le prix de certains produits de première nécessité comme l'eau pour s'enrichir.

Toute catastrophe naturelle est toujours le révélateur des profondes inégalités sociales contenues dans la société capitaliste où une minorité possède tout au détriment de la majorité.



**Lors de l'évacuation de 1976.**

# Coupe du monde de football : un miroir de la société

Plusieurs épisodes nauséabonds ont marqué cette fois encore le déroulement du mondial.

Derrière les exploits sportifs et le spectacle qui passionne des millions de supporters, la pourriture qui gangrène la société capitaliste pointe souvent son hideux visage.

Le racisme est un produit de la société de domination de l’Homme par l’Homme. Il a été développé dans ce but : justifier l’asservissement de millions d’êtres humains noirs et indiens. Il fallait les classer comme inférieurs, voire nier leur humanité. Le racisme a servi à justifier aussi la colonisation et son cortège de barbaries. Il sert encore aujourd’hui à diviser les classes pauvres pour mieux les soumettre.

Les manifestations de racisme qui ont été le plus médiatisées touchaient l’équipe de France : les insultes immondes d’une sénatrice du Paraguay et d’une élue argentine à l’égard de Kilian M’Bappé, les propos de l’ancien premier ministre de droite espagnol Rajoy traitant les joueurs de cette équipe de « *pas français* ». Mais de tels gestes et propos sont monnaie courante de la part d’individus

incultes et enragés de constater les performances de joueurs noirs.

Un autre aspect de la pourriture est l’allégeance au pouvoir et à la fortune. C’est ce qu’on a pu constater lorsqu’un coup de téléphone de Trump au président de la Fifa (Fédération internationale de football association) a permis d’annuler le carton rouge opposé à un joueur vedette nord-américain, lui permettant ainsi de participer au match suivant. Le directeur du comité d’organisation a justifié ce passe-droit au nom des dépenses colossales investies par Trump et l’État américain.

Un arbitre somalien s’est vu refuser l’entrée aux USA car noir et musulman. Pour Trump, la Somalie est « *un pays pourri* ».

La Fifa, qui organise la coupe, a montré aussi son mépris pour les joueurs haïtiens. Elle leur a demandé d’enlever de leur maillot la référence à la bataille de Vertières. Cette bataille a eu lieu en 1803. L’armée des esclaves avait écrasé les troupes napoléoniennes, entraînant ainsi l’indépendance d’Haïti. La Fifa a bien



Maillot de l’équipe d’Haïti, représentant la Bataille de Vertières (en bas à gauche du maillot sur la photo).

prouvé de quel côté elle se range : celui des colonialistes et des puissants, du côté de l’argent.

Profiter du spectacle palpitant des matchs permet de décompresser un peu des difficultés de la vie. Mais sans oublier que la pourriture de cette société gangrène aussi le sport.

## France

# Accidents du travail : des économies aux dépens des victimes

Le gouvernement demande au patronat et aux syndicats de trouver un accord pour faire 800 millions d’euros d’économies sur la branche de la Sécu consacrée aux accidents du travail et

aux maladies professionnelles. Et il précise que, faute d’un accord, il imposerait une baisse des indemnités. Il faut oser ! Si les dépenses dues aux accidents de travail et aux mala-

dies professionnelles augmentent, c’est entièrement de la responsabilité du patronat et du gouvernement qui s’accordent pour rendre les conditions de travail toujours plus dures et

pour reculer l’âge de la retraite. Alors faire des économies en réduisant l’indemnisation des victimes d’accidents du travail, c’est la double peine !

## Dans les entreprises

**Sucrierie en lutte (Gardel)**

**Qui perd gagne !**

Fermeture d’une campagne qui a été désastreuse selon les planteurs. Mais la production de sucre a été assurée pour Gardel avec une richesse saccharine élevée. Qui a été dupe dans l’affaire ?

**La voix des communaux (Les Abymes)**

**Yo pa moun ?!**

Le président de la Caisse des écoles a décidé de ne pas accorder de tickets restaurant aux agents des réfectoires et de la cuisine centrale alors que leurs collègues administratifs du même établissement y ont droit

ainsi que tous les agents de la ville ! Au menu : entrée « inégalité », plat « discrimination », dessert « pas de ticket restaurant ». Bon appétit !

**Faut savoir hein...**

Pour justifier ce refus, il est dit que ces agents ne mangent pas à midi. Mais en même temps, on leur donne la possibilité de s’abonner au forfait repas de la Caisse des écoles. Euh, attendez... ils mangent ou ils ne mangent pas du coup ?

**L’Écho de Jarry (Guadeloupe)**

**SSEC Gaddarkhan : le temps, c’est notre argent**

Dans notre entreprise, le mois de mai compte... 56 jours. C’est la

seule explication pour que le salaire de mai tombe le 25 juin. On ne parle plus de retard à ce stade, mais d’arnaque !

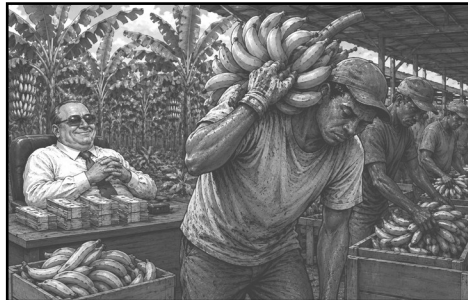
**Konba trayayè bannan (Martinique)**

**C’est promis, une fois élu... on oublie.**

Cette phrase résume la roubardise des élus des municipalités du Lorrain et de Basse-Pointe. Voilà qu’ils refusent à des ouvriers agricoles une salle de réunion. Et dire qu’ils se sont fait élire en délivrant de beaux messages d’espoir ! En tout cas, il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour ranger ces promesses, dans le rayon des souvenirs.

**Habitation Sibon : mise en danger de la vie d’autrui ?**

Sur l’exploitation Sibon à Saint-Joseph, il se trouve que les patrons n’ont aucune gêne à embarquer les ouvriers à l’arrière des « bâchés », sans aucune protection, alors que la réglementation l’exige. Mais on comprend qu’ils ont encore moins de scrupules lorsque ces ouvriers sont des Costariciens sous contrat CDD.



## Révolution espagnole : juillet 1936

**Le 17 juillet 1936, le général Franco appela l'armée à s'insurger contre le régime républicain espagnol. Le coup d'État intervint quelques mois après la victoire électorale du Front populaire espagnol. Il déclencha l'une des dernières grandes révolutions ouvrières du XX<sup>e</sup> siècle.**

Face à l'effondrement de l'autorité de l'État républicain, les travailleurs et les paysans pauvres s'organisèrent eux-mêmes pour combattre les militaires insurgés, assurer la production et administrer les territoires qu'ils contrôlaient. La guerre civile prit ainsi immédiatement le caractère d'une révolution sociale.

### Du coup d'État à la guerre civile

Ce soulèvement militaire commença au Maroc espagnol.

Le général Franco n'était pas un inconnu, il était soutenu par des monarchistes, des conservateurs, des industriels et la Phalange espagnole (un mouvement fascisant fondé en 1933). En octobre 1934, il avait dirigé une féroce répression contre l'insurrection ouvrière des Asturies.

Le 18 juillet, les soulèvements militaires gagnèrent plusieurs villes, notamment Séville et Málaga. Face au danger, le gouvernement du Front populaire adopta une attitude hésitante, refusant d'armer les travailleurs.

Malgré tout, la réaction populaire fut immédiate. À Madrid, la grève générale fut proclamée et les ouvriers commencèrent à prendre les armes. À Málaga, les milices populaires reprirent la ville aux militaires. À Barcelone, les dockers s'emparèrent des armes présentes dans le port et sur les navires.

Le 19 juillet, les syndicats, la Confédération nationale du travail (CNT) et l'Union générale des travailleurs (UGT) lancèrent l'ordre de grève générale. Dans plusieurs régions, les travailleurs affrontèrent directement l'armée et des milices phalangistes.

Ce même jour, à Barcelone, les ouvriers armés réussirent à vaincre les troupes. Le général envoyé pour diriger le soulèvement en Catalogne dut se rendre aux travailleurs insurgés.

Le 20 juillet, dans le sud, Séville tombait définitivement aux mains des militaires. La répression y fut terrible : des milliers d'ouvriers furent massacrés.

À Madrid, les milices ouvrières écrasèrent les phalangistes et commencèrent à organiser des colonnes armées en direction de l'Aragon. La guerre civile venait de commencer.

Le 21 juillet, à Barcelone, fut créé le Comité central des milices antifascistes de Catalogne.

**Hommes et femmes de la milice républicaine défilant dans les rues d'Espagne, juillet 1936**



### La révolution sociale

Dans les régions aux mains des travailleurs, l'autorité de l'État républicain s'effaçait. En Catalogne, en Aragon et dans certaines régions, des usines furent collectivisées et placées sous le contrôle direct des travailleurs. Les transports publics, les chemins de fer, des entreprises, des hôtels, des hôpitaux ou des services essentiels continuèrent à fonctionner grâce à l'auto-organisation ouvrière. Dans les campagnes, de grands propriétaires terriens furent chassés et des terres saisies par les paysans pauvres, qui mirent parfois en place des collectivités agricoles. Partout surgirent des comités ouvriers, des milices et des organismes révolutionnaires qui assuraient l'approvisionnement, la sécurité ou l'organisation de la production. Parallèlement à la guerre contre les franquistes, se développait une expérience révolutionnaire d'une ampleur exceptionnelle.

Le soulèvement victorieux de Barcelone montrait la force immense représentée par les centaines de milliers de travailleurs organisés.

### Pas de direction révolutionnaire ouvrière pour la prise du pouvoir

Il aurait été possible, dès juillet, en s'appuyant sur l'impulsion révolutionnaire d'organiser et de centraliser ces milliers d'initiatives et d'établir le pouvoir des comités pour en faire de véritables organes de pouvoir. Le Parti socialiste et le Parti communiste, membres du Front po-

pulaire, firent l'inverse et mirent toute leur énergie en œuvre pour que se reconstitue le pouvoir bourgeois, en prétextant la nécessité de gagner la guerre contre l'armée de Franco. Les dirigeants anarchistes, opposés à prendre le pouvoir, participèrent eux aussi à cette trahison.

En Catalogne, le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM) comptait plusieurs milliers de militants et bénéficiait d'une influence réelle. Ses militants participèrent activement à l'écrasement du soulèvement militaire à Barcelone. Pourtant, au moment où la victoire ouvrière ouvrait la possibilité de remplacer l'État républicain par le pouvoir des comités ouvriers, le POUM ne défendit pas cette perspective jusqu'au bout.

Le 21 juillet, alors que le Comité central des milices antifascistes devenait le véritable centre du pouvoir en Catalogne, les dirigeants du POUM acceptèrent d'y siéger aux côtés des représentants de la Généralité, au lieu de lutter pour que les comités ouvriers concentrent l'ensemble du pouvoir politique. Quelques semaines plus tard, le POUM entra même au gouvernement de la

Généralité de Catalogne.

La victoire des classes populaires semblait possible. Mais les luttes révolutionnaires furent progressivement freinées puis dévoyées par les directions mêmes du mouvement ouvrier. Il n'y a jamais eu de parti révolutionnaire indépendant de la bourgeoisie de type bolchévique en Espagne. Et cela malgré les conseils et avertissements de Léon Trotsky, seul dirigeant de la révolution ouvrière russe de 1917 encore capable à l'époque de donner ses conseils. Les dirigeants du POUM dont Andrés Nin refusèrent de les suivre. Les travailleurs en payèrent le prix par une féroce répression. Cette dernière fut le fait des forces franquistes mais aussi des staliens qui firent échouer la révolution ouvrière y compris par l'assassinat. Andrés Nin paya de sa vie une politique erronée, comme plus d'un million de travailleurs.

Le mouvement ouvrier fut vaincu et trahi par la politique stalinienne, en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie et pratiquement partout dans le monde. La voie vers la deuxième guerre impérialiste mondiale était ouverte.



**Barricade à Barcelone, 19 juillet 1936.**

**AVIS AUX LECTEURS**

**En raison de la période des vacances, la parution de Combat ouvrier sera suspendue. Le prochain numéro paraîtra le samedi 12 septembre 2026.**

**Haïti**

**L'exploitation sans bornes des travailleurs**

**En Haïti, l'exploitation des travailleurs est particulièrement criminelle. Déjà bas, autour à peine de trois dollars par jour les salaires sont amputés d'une série de taxes. Cette amputation va jusqu'à 25% du salaire.**

Dans l'éditorial de leur dernier numéro « La voix des travailleurs », nos camarades de l'OTR (Organisation des travailleurs révolutionnaires) écrivent à ce propos :  
« Les capitalistes ne sont pas les seuls à vivre de la richesse produite par les travailleurs. L'État ainsi que les gangs criminels profitent également, chacun à sa manière, de cette richesse créée par la force de travail des ouvriers...De la même manière que les ouvriers se sont mobili-

sés pour obtenir un ajustement salarial de 46%, ils peuvent aussi s'organiser pour exiger la suppression des taxes et prélèvements qui amputent leurs salaires.  
Le seul moyen de mettre fin à cette exploitation réside dans les luttes quotidiennes. Les combats menés pour améliorer les conditions de vie doivent ouvrir la voie à une lutte plus large contre le système capitaliste lui-même. »



**Lors d'une manifestation d'ouvriers du parc Sonapi en avril 2026.**

© Jonet St Elois

**France**

**Deux fois condamnée, Marine Le Pen sera aux présidentielles**

**Le 7 juillet, suite à la plainte du Parlement européen pour détournement de fonds publics, Marine Le Pen a été condamnée en appel pour détournement de fonds publics. C'est la deuxième condamnation en un an pour le même motif. Mais son pourvoi en cassation lui permet de présenter sa candidature aux élections présidentielles en avril 2027.**

Curieusement, la peine prévue pour inéligibilité a été raccourcie à 15 mois, et est donc considérée comme accomplie depuis la décision de 2025.  
Le Pen va donc pouvoir faire campagne librement, et ne manquera certainement pas de donner des leçons de morale concernant les candidats des autres partis. Il est vrai que les grands partis bourgeois ont un palmarès bien chargé en matière de détournement et de corruption.  
Le pari de Marine Le Pen est le suivant : si elle est élue, elle ne pourra pas effectuer la moindre peine pendant son mandat, même si la Cour de Cassation confirmait la condamnation. C'est ainsi que Chirac avait été réélu en 2002 alors qu'il était condamné pour des détournements lorsqu'il était maire de Paris.

Parmi tous les donneurs de leçons, nous avons « notre » député européen Rody Tolassy, qui récemment se réjouissait de la condamnation de Chalus. Bizarrement, on n'a pas entendu sa réaction concernant la condamnation de sa cheffe de file et sa candidature. Nul doute qu'il va la soutenir bec et ongles, en espérant peut-être en cas de succès bénéficier d'un petit strapontin.  
Cela devrait sans doute faire réfléchir ceux qui, parmi la population pauvre des Antilles, disent « nou pé bay on chans » et « on ne l'a pas encore essayée ». Marine Le Pen, qui emploie un langage populiste, est une avocate millionnaire dont le parti va comme les autres précédemment au pouvoir, défendre les intérêts des riches. « Défendre la France » signifie défendre la bourgeoisie française. Le RN est

un parti anti-ouvrier qui va s'en prendre aux acquis des travailleurs, en jouant sur la division entre « Français de France » et immigrés, les Antillais étant considérés comme ces derniers, qu'ils le veuillent ou non.  
Les grands partis bourgeois tels Les Républicains, les macronistes et autres partis de droite, reprennent en grande partie le programme raciste du RN. Mais la « gauche traditionnelle » ne vaut guère mieux.  
En réalité, ce n'est pas en votant pour un « bon » candidat que les travailleurs vont pouvoir empêcher la bourgeoisie de continuer à les attaquer. La seule issue, c'est que la classe ouvrière et les classes pauvres prennent conscience de leur force, s'organisent et se mobilisent pour renverser ce système pourri.

**ABONNEMENT**

**12 MOIS :**  
**Sous pli fermé 33 €**  
**Sous pli ouvert 25 €**

**Je désire m'abonner au journal Combat ouvrier pour une période de...mois.**

**NOM :** .....  
**Prénom :** .....  
**Adresse :** .....

**Ci-joint par chèque la somme de .... euros.**

**Règlement par chèque adressé à :**  
**M. Philippe ANAÏS**  
**Combat ouvrier**  
**1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -**  
**97 128 GOYAVE - Guadeloupe,**  
**Antilles Françaises**

Responsable de la publication : P. ANAÏS  
Adresser toute correspondance  
**EN GUADELOUPE :** Philippe Anaïs  
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128  
GOYAVE—Guadeloupe  
Tel : 0690 73 48 93  
**EN MARTINIQUE :** Louis MAUGÉE  
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex  
Tel : 0696 82 26 21  
**Composition - Impression Imp. ERAPRESS**  
**Commission paritaire : 51728**  
**Site internet : combat-ouvrier.com**  
**Courriel : redaction@combat-ouvrier.com**  
**Combat ouvrier est aussi sur Facebook,**  
**Instagram et TikTok.**